



DECISION DU MAIRE

PRISE LE 14 NOV. 2024

EN APPLICATION DE LA DELEGATION D'ATTRIBUTIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL RESULTANT DE LA
DELIBERATION DU 1^{er} FEVRIER 2024

Service Ressources Humaines
TR/KMC

2024-n°315

OBJET : Formation « Certibiocide Désinfectants »

Le Maire de Soisy-sous-Montmorency,
Vice-président délégué du Conseil départemental du Val d'Oise,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2122-22 et L.2122-23,

VU la délibération n°2024-02-01/06 du 1^{er} février 2024 aux termes de laquelle il a reçu délégation d'attribution du Conseil municipal,

VU le Code de la Commande Publique et notamment ses articles L2122-1 et R2122-8,

CONSIDERANT la nécessité de faire bénéficier 8 agents des services techniques, actions scolaire et périscolaire, et pôle petite enfance de la ville d'une formation afin d'obtenir le certificat individuel « Certibiocide Désinfectants »,

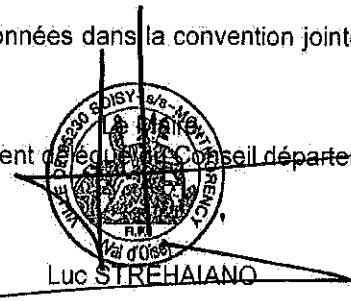
CONSIDERANT l'offre présentée par Air9-Conseil, 24 avenue de Paris, 78000 VERSAILLES.

DECIDE

Article 1 : La signature d'une convention de formation concernant une Formation « Certibiocide Désinfectants » en vue d'obtenir le certificat individuel, d'une durée de 7 heures, le 22 novembre 2024, à Soisy-sous-Montmorency, pour 8 agents des services techniques, actions scolaire et périscolaire, et pôle petite enfance de la ville, avec Air9-Conseil, 24 avenue de Paris, 78000 VERSAILLES, pour un coût total de 1 224 euros.

Article 2 : Les autres prescriptions contractuelles sont mentionnées dans la convention jointe à la présente décision.

Vice-président délégué du Conseil départemental,



Luc STREHAIANO

Transmis en Sous-Préfecture de Sarcelles le : 14 NOV. 2024

Mis en ligne et/ou notifié le : 14 NOV. 2024

Acte rendu exécutoire en vertu des articles L 2131-1 et L 2131-2 du CGCT. Le 14 NOV. 2024

La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de 2 mois à compter de la date du « rendu exécutoire » mentionné ci-dessus.

Assembleur de la Préfecture
095-219505989-20241114-RH2024DEC315-BF
Date de réception préfecture : 14/11/2024